

Société nationale de protection de la nature

9, rue Cels, 75014 Paris

ASSEMBLEE GENERALE 2014

RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2013

A. Dynamisation de la vie associative

1. Renforcement de la cohésion de l'association

** Fonctionnement statutaire*

La Société nationale de protection de la nature a tenu en 2013 :

- Six réunions de conseil d'administration ;
- Une assemblée générale qui s'est tenue le 22 juin 2013, à Bouaye (Salle Eugène Lévêque, place Guillaume Ricaud, 44830 BOUAYE).

2. Fidélisation des adhérents et accroissement d'audience

** Liens avec les adhérents*

En 2013, la SNPN comptait 2 141 adhérents, soit 123 de moins qu'en 2012.

Elle a diffusé fin 2013, par voie postale, une lettre d'information à ses adhérents afin de les avertir des actions menées en 2013 et des perspectives 2014.

** Animations*

29 sorties d'initiation à la nature, totalisant 243 participants, ont été organisées en 2013 dont :

- 11 sorties d'une demi-journée ;
- 10 sorties d'une journée ;
- 6 sorties dans le cadre des activités en faveur des zones humides franciliennes
- 2 sorties de plusieurs jours en Camargue.

A ces animations, il faut ajouter les sorties adhérents du samedi en Camargue et un chantier nature de 13 bénévoles en Camargue.

** Manifestations*

La SNPN a participé au festival international du film ornithologique du 29 octobre au 3 novembre 2013 à Ménigoute (Deux-Sèvres) et tenait un stand au forum de la nature. Ce fut l'occasion d'échanges avec les adhérents de la région, les différents acteurs de la protection de la nature et les personnes sensibilisées à la nature et à sa protection. Certains en ont profité pour adhérer à l'association ou bien se réabonner à nos revues, plus particulièrement *Le Courrier de la Nature* et *Zones Humides Infos*.

Concernant ses activités en faveur des zones humides franciliennes, la SNPN a organisé dans le cadre de la journée mondiale des zones humides (en partenariat avec la mairie de Paris) un colloque à l'auditorium de l'Hôtel de Ville : « Les mares d'Île-de-France, un patrimoine exceptionnel : Enjeux, état des connaissances et retours d'expériences ». Cet événement a rassemblé quelque 160 personnes et ce fut l'occasion pour la SNPN de présenter le bilan de l'inventaire des mares mené entre 2010 et 2012 à ses adhérents de la région Ile-de-France.

*** *Le Courrier de la Nature***

En 2013, *Le Courrier de la Nature* a publié 7 numéros, dont un numéro spécial de 76 pages consacré au Loup, diffusés à plus de 1980 abonnés. Le n° 278 spécial Loup a rencontré un vif succès grâce à la promotion par mailing et via notre site internet. Il est référencé sur le site de l'Etat consacré au loup (<http://www.loup.developpement-durable.gouv.fr/>) et a fait l'objet de nombreuses analyses, critiques, présentations...

Envoi de 1 000 exemplaires du *Courrier de la Nature*, aux lycées et écoles ayant réservé ce titre auprès du CLEMI dans la cadre de la 24^{ème} Semaine de la Presse et des médias dans l'école.

L'édition 2013 de la Semaine de la presse et des médias dans l'École, organisée par le ministère de l'éducation nationale et le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI) fut organisée du 25 au 30 mars 2013, avec comme thème « Des images pour informer ». La Semaine de la presse touche l'ensemble des établissements scolaires de France et quelque 500 établissements français de l'étranger.

Un travail a été initié en 2013 avec un prestataire extérieur (maquettiste-graphiste) en vue du changement de la maquette de la revue prévue début 2014.

*** *Site Internet***

En 2013, le site Internet de la SNPN a fait l'objet de mises à jour habituelles concernant les actualités, l'agenda et les revues. Les pages web concernant les programmes de la SNPN en faveur des zones humides franciliennes « Vers un réseau des zones humides d'Ile-de-France » et l'« inventaire des mares d'Ile-de-France » ont été actualisées. Par exemple, dix fiches sur les libellules ont été réalisées et sont téléchargeables sur le site internet (<http://www.snpn.com/spip.php?article1771>).

La SNPN, en partenariat technique avec Natureparif, a développé le site internet « Si les mares m'étaient comptées » (www.snpn.mares-idf.fr) permettant aux participants de l'inventaire des mares d'intégrer leurs observations et de suivre en temps réel l'avancée de l'inventaire.

Par ailleurs, la SNPN figure maintenant sur plusieurs annuaires associatifs (Mecenova et Asso1901.com) et sur un site d'appel aux dons intitulé Hello Asso.

B. Valorisation de la légitimité scientifique

1. Accroissement des missions et des capacités techniques de l'association

*** *Contribution aux travaux de conseils et commissions***

La Société nationale de protection de la nature a maintenu en 2013 son activité au sein du Conseil national de protection de la nature, avec la participation de Jean Untermaier, Michel Echaubard, Gabrielle Thiébaud et Annik Schnitzler aux travaux du Conseil, de son comité permanent et de commissions spécialisées (PNR, Aires protégées, Flore et Faune). Par ailleurs, la SNPN est également représentée, par son secrétaire général, au Conseil national de la chasse et de la faune sauvage, à la Commission de délivrance du certificat de capacité pour la présentation au public d'animaux de la faune sauvage et à la Commission des sites de Paris. Elle est également représentée, par l'intermédiaire de son président ou de son secrétaire général au Comité national Trame verte et bleue ainsi qu'au Comité national Zones humides.

Les représentants du conseil d'administration de l'association ont été présents aux réunions des conseils scientifiques et de gestion de la Réserve de Camargue, ainsi qu'aux réunions du Parc naturel régional de Camargue. La SNPN, représentée par son président ou son secrétaire général, a également participé tout au long de l'année aux réunions à Grand-Lieu du comité consultatif et du conseil scientifique de la réserve naturelle.

Enfin, dans le cadre de l'IFRECOR, François Ramade a rédigé en 2013 un rapport sur l'évaluation de la contamination par les herbicides des écosystèmes récifaux des DOM-TOM et a été invité à présenter les résultats de ce programme IFRECOR au Congrès du Groupe Français de pesticides (qui se tiendra du 26 au 30 mai 2014 sur le campus de l'Université Antilles-Guyane de Schoelcher en Martinique). Par ailleurs il a rédigé une publication sur la contamination par les herbicides des réseaux trophiques des récifs coralliens de Polynésie française, qui expose les résultats de ses propres recherches.

** Missions techniques, de conseils ou d'expertise*

La Société nationale de protection de la nature a maintenu et amplifié ses missions de conseils et d'expertise sur les zones humides et les espèces inféodées à ces milieux :

La reconquête des zones humides d'Ile-de-France

En 2012 s'est terminé le programme « Vers un réseau des zones humides d'Ile-de-France 2007-2012 » ayant pour principaux objectifs :

- l'identification de réseaux de mares et de roselières à conserver et/ou à restaurer ;
- la hiérarchisation des zones humides les plus remarquables en vue de la création de nouvelles Réserves naturelles régionales ;
- l'intégration du projet à NatureParif ;
- la sensibilisation des différents acteurs sur l'importance et le rôle des zones humides.

Parallèlement, elle a finalisé, cette même année, le programme d'inventaire des mares.

L'année 2013 fut consacrée à la poursuite de ces travaux à travers un nouveau programme « La reconquête des zones humides en Ile-de-France » financé par la Région Ile-de-France, l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le conseil général de l'Essonne et celui du Val d'Oise.

Les principales actions du programme furent les suivantes :

- Valoriser et diffuser la connaissance acquise sur les zones humides

Les bases de données cartographiques, taxonomiques, photographiques de la SNPN permettent aujourd'hui d'alimenter le travail de nombreux acteurs franciliens soucieux du maintien des zones humides.

La valorisation de ces données permet, en premier lieu, une meilleure prise en compte des zones humides franciliennes et ce à différentes échelles (PLU, SAGE, départements, etc.).

Ainsi, la SNPN a organisé en 2013 des réunions de restitution dans chaque département de la grande couronne et en partenariat avec le Conseil général concerné. Les différents acteurs travaillant sur la problématique des zones humides étaient conviés.

Ces réunions avaient pour objectifs :

- de présenter les résultats du programme « Vers un réseau des zones humides en Île-de-France » ;
- de présenter les différents sites du département présentant un enjeu régional (sites prioritaires) ;
- d'identifier, avec les structures présentes et donc les acteurs du territoire, les opportunités d'actions conservatoires sur les sites prioritaires (protection / gestion / restauration).

Par ailleurs, des réunions furent organisées à destination des structures interdépartementales voire régionales. Il s'agit de l'Agence des espaces verts (AEV), de la Direction régionale et interdépartementale de l'énergie et de l'environnement d'Ile-de-France (DRIEE-IDF), de l'Office national des forêts (ONF) – Agences interdépartementales de Fontainebleau et de Versailles, du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNRHVC) et du Parc naturel régional du Vexin français (PNRVF).

En 2013, la SNPN a donc transmis ses données à près de 60 structures franciliennes (structures publiques, associatives, privées...) et voici quelques exemples concrets de leur utilisation menant à une préservation durable des zones humides franciliennes et des espèces inféodées à ces milieux :

-Participer à l'élaboration des SAGE : la prise en compte des zones humides dans les Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) est une priorité pour la SNPN pour assurer leur protection réglementaire. La SNPN a transmis à l'ensemble des SAGE d'Ile-de-France les données récoltées depuis le début de ses programmes.

-Alimenter le Plan régional d'action en faveur des Odonates : les données relatives à la localisation des mares ont été fournies à l'OPIE afin de créer un fichier (kmz) compatible avec Google Earth. Ainsi, depuis mai 2013, l'ensemble des mares identifiées par la SNPN est mis à disposition des odonatologues franciliens afin de faciliter leurs prospections.

-La prise en compte des zones humides dans les Plans locaux d'urbanisme (PLU) : la SNPN fut régulièrement sollicitée par Seine-et-Marne environnement dans le cadre de leur porter à connaissance lors de l'actualisation des PLU sur le département de Seine-et-Marne. Ainsi, 109 communes ont bénéficié des données cartographiques de la SNPN.

-Protection des zones humides menacées : faciliter les démarches de la police de l'eau : les données relatives aux mares et aux espèces inventoriées (donc aussi celles protégées par la loi) ont été transmises à l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) afin que les agents de l'environnement en disposent librement et bénéficient d'arguments plus solides dans leurs démarches judiciaires, notamment en faveur des zones humides menacées.

Concernant les objectifs de sensibilisation des acteurs franciliens, plusieurs événements en 2013 méritent d'être rappelés :

- La SNPN a souhaité sensibiliser les membres des Commissions locales de l'eau (CLE) des différents Schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) à l'importance des zones humides et plus particulièrement des micro-zones humides que sont les mares. Elle a donc organisé des sorties sur le terrain à destination du SAGE Marne Confluence et du SAGE Bièvre.

- La SNPN a participé à une journée technique sur les zones humides, organisée par le Conseil général de Seine-et-Marne, à destination des élus.

Enfin, qu'il s'agisse de son site internet ou de sa revue *Le Courrier de la Nature*, la SNPN a poursuivi son action d'information auprès du grand public : elle a actualisé les pages web et a publié un article dans le numéro 276 du *Courrier de la Nature* - Juillet-Août 2013: « Zones humides d'Île-de-France : Bilan des actions menées par la SNPN depuis 2007 ».

- Initier des actions de protection et/ou de gestion et/ou de restauration sur les sites prioritaires

Sur les 75 sites priorisés dans le cadre du précédent programme « Vers un réseau des zones humides d'Île-de-France », la SNPN s'est intéressée plus particulièrement à 17 sites en 2013, l'objectif étant d'initier des actions de protection et/ou de gestion et/ou de restauration sur ces zones humides. Plus concrètement, il s'agissait d'identifier les actions de conservation les plus adaptées, de définir les faisabilités pour la mise en œuvre de ces actions et enfin de les initier en coordonnant le montage de tels projets. Ces sites ont été sélectionnés suite aux restitutions et échanges menés avec les acteurs du territoire.

Dans ce cadre, la SNPN a initié divers travaux, c'est à dire :

- effectuer les recherches cadastrales et établir un premier contact avec les propriétaires privés ;
- organiser des rencontres, visites de terrain avec les acteurs locaux, afin de trouver les solutions de conservation les plus adaptées (techniques et financières) ;
- établir une expertise fine des secteurs afin de déterminer les enjeux, les opportunités de gestion ;
- définir les préconisations de gestion et/ou de restauration les plus adaptées ;
- monter des dossiers techniques et administratifs.

Si certains sites bénéficiaient de résultats quantifiables fin 2013, d'autres nécessitaient la poursuite des actions de la SNPN en 2014.

- Accroître la dynamique de préservation des mares à l'échelle régionale

La SNPN a édifié la « première pierre » pour une préservation durable de ces milieux en initiant l'inventaire des mares d'Île-de-France (programme 2010-2012) et en devenant une structure francilienne incontournable sur cette thématique.

En 2013, elle a continué son travail en rassemblant l'ensemble des acteurs et des usagers concernés par cette problématique à travers, notamment, la poursuite de l'inventaire des mares d'Île-de-France. La base de données « Mares » de la SNPN rassemblait, au 14 novembre 2013, 22 404 données. 840 mares ont donc été visitées en 2013.

Le site internet « Si les mares m'étaient comptées » fut mis à disposition des participants et du grand public en 2013.

Les principales structures franciliennes ayant participé sont : Appel plus, Association pour la Valorisation des Espaces Nature du Grand Voyeux (AVEN du Grand Voyeux), Association Connaître et Protéger la Nature du Val de Juine (CPN Val de Juine), Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion (CHEP), Les Amis Naturalistes des Coteaux d'Avron (ANCA), Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (FDPPMA 77), Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts (IASEF), Lycée Saint-Nicolas, NaturEssonne, Parc naturel régional du

Gâtinais français (PNRGF), Seine-et-Marne environnement, Sermaise Environnement, Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets (A.P.P.V.P.A), Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France (DRIEE-IDF).

Par ailleurs, la SNPN a initié un partenariat avec le Conseil général du Val de Marne en 2013 dans le cadre leur Plan Bleu. Grâce aux fruits du travail de deux stagiaires (l'un du Conseil général, l'autre de la SNPN) les connaissances sur ces remarquables micro-zones humides sont aujourd'hui bien plus complètes. Des zones d'intervention prioritaires en termes de conservation ont par ailleurs été identifiées sur le département.

La préservation du Sonneur à ventre jaune en Ile-de-France

Le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*), inscrite à la Liste Rouge Nationale en tant qu'espèce vulnérable et à l'Annexe II de la Directive Habitats 2006/105/CE, accuse un déclin sur son aire de répartition. A ce titre, et parallèlement à l'élaboration du « Plan National d'Action Sonneur à ventre jaune » et du Schéma Régional de Cohérence Ecologique, il s'est avéré primordial de préciser et d'affiner les connaissances sur cette espèce en Ile-de-France.

La SNPN a mené en 2013, en partenariat avec le conseil régional et la DRIEE-IDF, une action ciblée sur cette espèce et plus particulièrement sur le département de la Seine-et-Marne. Il s'agissait de préciser sa répartition, ses effectifs, son statut reproducteur et donc de géo-localiser et de cartographier les sites fréquentés et les zones de reproduction effectives de l'espèce.

La SNPN a mené ce programme en étroite collaboration avec l'association Seine-et-Marne environnement et plus particulièrement avec le coordinateur de l'Atlas départemental herpétologique de Seine-et-Marne.

Un premier travail bibliographique et cartographique a permis de rassembler les données des différents partenaires travaillant ou ayant travaillé sur cette espèce. Ensuite, des visites de terrain ont été organisées : prospections, caractérisation des ornières, mares et fossés sur l'ensemble des zones pressenties et potentiellement accueillantes pour l'espèce. Au total, près de 35 km² ont été prospectés aux alentours du site Natura 2000 « Bois des Réserves, des Usages et de Montgé », en vallée de la Marne, en vallée du Petit Morin et dans la Forêt Domaniale de Jouy. Des inventaires diurnes et nocturnes des amphibiens (effectifs, comportements...) ont permis d'identifier 68 individus de sonneur à ventre jaune, tous présents en vallée du Petit Morin sur quatre sites distincts. Tous les individus ont fait l'objet d'une photo de leur face ventrale permettant ainsi de les identifier et de poser les premières bases d'un suivi à long terme des populations.

Enfin, l'ensemble des données cartographiques et taxonomiques ont été intégrées aux bases de données de la SNPN (SERENA et ArcView 10) et un rapport illustré de représentations cartographiques et complété de préconisations de gestion sur les secteurs identifiés a été rédigé.

Ainsi, ce travail aura permis d'actualiser la connaissance de cette espèce mais aussi de mettre en évidence les zones prioritaires en termes de conservation sur lesquelles des actions doivent être menées.

Correspondant non gouvernemental de la politique de communication, éducation, sensibilisation et participation du public (CESP) en faveur des zones humides et de Ramsar en France

La SNPN a participé aux travaux du Groupe national zones humides (réunions, relecture de documents...) et de l'observatoire des zones humides (au sein de l'observatoire national de la biodiversité).

Elle a aussi participé aux réunions de l'association Ramsar France (dont la SNPN est membre fondateur) pour la mise en réseau des acteurs des sites Ramsar français et la promotion du label. En outre, la revue *Zones Humides Infos* (cf. ci-dessous) offre une rubrique dédiée à cette association et à Ramsar.

Elle échange ponctuellement avec les autres correspondants CESP dans le monde via les listes de diffusion Ramsar & CESP.

Assistance du groupe de réflexion « Zones Humides »

La SNPN a poursuivi le secrétariat du groupe « Zones Humides », notamment lors de l'organisation des réunions et elle a assuré la rédaction des comptes rendus diffusés ensuite aux membres. Trois réunions du groupe « Zones Humides » se sont tenues : les 27 mars, 20 juin et 14 octobre 2013.

Tout au long de l'année 2013, le groupe « Zones Humides » a été le lieu de réflexions et d'échanges sur les travaux du Groupe national zones humides, tandis que ses membres participaient - entre autres - à la préparation et à la promotion d'un troisième Plan national d'action en faveur des zones humides, à

l'évolution de la revue *Zones Humides Infos*, aux moyens d'influencer les réformes et textes de loi pour mieux prendre en compte les zones humides.

A ces deux dernières missions s'ajoute celle de consolider et développer un dispositif de communication et de collaboration autour des zones humides et de Ramsar, qui fait l'objet d'une convention avec le ministère en charge de l'Ecologie. Cette mission spécifique concerne :

La publication et la diffusion de la revue Zones Humides Infos

En synergie avec le secrétariat du groupe « Zones Humides », qui tient le rôle de comité éditorial, un bulletin, *Zones Humides Infos*, est édité. Un numéro spécial Plan national d'action de 16 pages est paru en 2013, ainsi qu'un double numéro (78-79) de 24 pages sur le tourisme, les sports et les loisirs en zone humide. Le second numéro double (80-81) de 24 pages sur les mares et réseaux de mares, débuté en 2013, est paru au premier semestre 2014.

Zones Humides Infos est diffusé gratuitement à un réseau de plus de 3 000 abonnés pour la version papier et près de 600 abonnés pour la version électronique (administrations, collectivités, scientifiques, bureaux d'études, associations, particuliers). Tous les numéros de la revue sont également librement consultables sur le site internet de la SNPN : <http://www.snpn.com> (près de 5 000 visites pour la page des numéros de 2012 et 2 700 pour celle de 2013).

Un service d'information auprès des membres du réseau, des médias et du grand public

La SNPN réalise et diffuse une veille informationnelle sur les zones humides à destination de son réseau (groupe « Zones Humides », Pôles-relais, etc.) et de toute personne qui en fait la demande (journalistes, documentalistes, têtes de réseaux, particuliers...). Cette veille se traduit par un bulletin de veille (consultable sur le site Internet de la SNPN : <http://www.snpn.com/spip.php?rubrique206>), ainsi qu'un compte de diffusion de micro-messages Twitter (<http://www.snpn.com/spip.php?article1617>).

La SNPN est également régulièrement contactée par des particuliers, journalistes, praticiens, qui souhaitent être mis en relation avec différents acteurs et experts des zones humides ou obtenir des réponses à des questions sur cette thématique.

En outre, la SNPN a participé activement aux travaux de communication des Pôles-relais zones humides et du portail zones humides d'eaufrance (comités de pilotage, co-rédaction de documents – page web, bilan de la Journée mondiale des zones humides 2013... -, échanges d'informations).

La réalisation multipartenariale et la diffusion d'un dossier de presse sur la thématique des zones humides et de Ramsar, notamment en lien avec la Journée mondiale des zones humides

La SNPN, avec l'assistance de ses partenaires (Portail zones humides d'eaufrance, Pôles-relais zones humides, LPO, association Ramsar France), a diffusé début 2013 un dossier de presse pour la Journée mondiale des zones humides (JMZH) du 2 février 2013 sur le thème des zones humides et de la gestion de l'eau (http://www.zones-humides.eaufrance.fr/sites/default/files/dp_jmzh_2013.pdf) puis a réalisé le dossier de presse de la JMZH suivante, diffusé en février 2014.

2. Amélioration de la diffusion des bases scientifiques des actions en faveur de la conservation de la nature :

**** Publication de travaux de recherche***

Il a été publié en 2013 trois numéros (dont un numéro double) de la *Revue d'Ecologie – La Terre et la Vie*, représentant 357 pages. L'ensemble de ces numéros totalise 26 articles. Cette revue est diffusée à environ 200 abonnés.

Par ailleurs, une réflexion sur l'évolution de cette revue à court et moyen terme a été lancée en 2013 (optimiser le financement de la revue, améliorer la diffusion, etc.).

C. Réserves

1. Camargue

** Gardiennage*

Le gardiennage de la réserve est assuré tous les week-ends et jours fériés de l'année du lever au coucher de soleil. En semaine, la surveillance est effectuée lors des sorties de terrain liées au suivi scientifique ou à l'entretien. Les tournées de surveillance concernent notamment le secteur sud de la réserve au printemps et en été, périodes où la fréquentation est très forte, les limites de la réserve voisines des zones de chasse en automne et en hiver.

Des contacts réguliers et des réunions ont lieu avec les partenaires tels l'Office national de la Chasse, le Parquet, les affaires maritimes, la police de l'eau, les agents de surveillance du PNR Camargue et de la Tour du Valat...

Cinq procès verbaux ont été dressés en 2013, pour circulation en véhicule à moteur sur le territoire de la réserve. Un procès verbal de 2012 a été jugé : les deux contrevenants ont chacun été condamnés à une amende de 300 € avec sursis, et à 200 € de dommages et intérêts. Le recouvrement est en cours.

Dans l'affaire en cours concernant les dégâts de sangliers et opposant la Fédération des chasseurs aux espaces naturels de Camargue (soit la SNPN gestionnaire de la réserve, la Tour du Valat et le PNR Camargue) et au Conservatoire du littoral : en 2013 et toujours selon la même procédure judiciaire, le Tribunal d'Instance de Tarascon a nommé, en novembre 2013, à la requête de la Fédération, un expert pour expertiser les dégâts de la saison 2013 (mêmes organismes assignés). Cependant, les opérations d'expertise n'ont pas été entreprises en 2013.

** Maintenance des infrastructures et des outils*

- Entretien régulier des sentiers et observatoires ouverts au public, ainsi que des parkings et chemins d'accès (débroussaillage, apport de tout venant, réparations des passerelles, ponts et observatoires) : pose d'un portail à l'entrée de la Capelière et remplacement de 2 panneaux d'information sur le sentier
- Entretien des digues, canaux et vannes
- Entretien et remplacement des panneaux de signalisation de la réserve : 2 panneaux d'information remplacés à la Capelière, pose de panneaux devant les dunes de la réserve
- Entretien des véhicules de service, des bateaux et de l'ensemble de l'outillage (débrousseuse, bétonnière, remorque, ...)
- Entretien régulier des bâtiments : réparation de la toiture de la Capelière, pose d'une gouttière, rejointoiement de la façade, réparation de la toiture et remplacement des huisseries de la maison du garde de Salin de Badon, sécurisation du mas du Paradis
- Modification de l'éclairage de l'exposition de la Capelière
- Maintenance des gros équipements d'électricité solaire et éolienne
- Mise aux normes de l'assainissement des Cabanettes de la Capelière
- Maintenance et remplacement des petits équipements scientifiques : révision annuelle de la station météo de la Capelière, achat d'un enregistreur de température et d'intensité lumineuse, et d'un enregistreur d'oxygène dissous, achat de 3 pièges photos

** Acquisition de matériel divers*

- Achat d'un véhicule pick-up tout terrain Nissan Navara d'occasion
- Achat d'un abri de jardin
- Achat de bois, piquets, tout venant

** Gestion des habitats et des espèces*

- Suivi des niveaux d'eau et manipulation des martelières à la Capelière et Salin de Badon.
- Surveillance et lutte contre les espèces invasives (jussie, baccharis...).
- Nettoyage régulier de la plage, des dunes de la réserve et des abords de la digue à la mer.
- Entretien des ganivelles de protection des dunes de la réserve.

- Assèchement périodique des marais de la Capelière fin juin – début juillet, entretien des îlots et des perchoirs, fauchage mécanique de la végétation dans les marais.
- Entretien régulier des chevaux et nourrissage pendant l'hiver.

*** Suivi écologique**

Sont listés ci-dessous les différents suivis scientifiques menés au cours de l'année et faisant l'objet du compte-rendu scientifique annuel de la réserve de Camargue (document téléchargeable sur le site internet de la réserve : www.reserve-camargue.org) :

- Climatologie : suivi météorologique ;
- Hydrologie : suivi des salinités avec relevés mensuels de la salinité dans les étangs du système Vaccarès ; étude et suivi de la qualité des eaux et des sédiments du Vaccarès et suivi physico-chimique des lagunes de la réserve ;
- Hydrobiologie : étude du phytoplancton (dosage de la chlorophylle a), des herbiers du Vaccarès (transect de végétation et cartographie), inventaire des données benthos et des peuplements de poissons du Vaccarès ;
- Géomorphologie : suivi de l'évolution du trait de côte et des profils topographiques (dune et plage) ;
- Végétation terrestre : inventaires floristiques, établissement d'un transect ligne de végétation et relevés botaniques sur quadrillage terrestre systématique.
- Invertébrés terrestres : Piégeage et capture, suivi des coléoptères : recherche du scarabée sacré, de *Lestes macrostigma* sur le territoire de la réserve et observations de la diane (*Zerynthia polyxena*) ;
- Mammifères : dénombrement des lapins ;
- Avifaune : dénombrement des oiseaux d'eau sur le système Vaccarès, les marais de la Capelière et à Salin de Badon, recensement des passereaux, des oiseaux nicheurs à la Capelière, opérations de baguage et suivi Quadribio (IPA et EFP) ;
- Reptiles et amphibiens : inventaire qualitatif des reptiles (en particulier des serpents) sur Amphise ;
- Base de données géoréférencées

*** Suivi administratif et représentation**

La gestion administrative et financière de la réserve naturelle a été réalisée par les permanents de l'établissement de la SNPN ainsi que par le personnel du siège de la SNPN.

Les Conseils Scientifique et de Direction de la Réserve se sont tenus le mardi 2 avril 2013 à La Capelière pour le premier, au Mas de la Bélugue pour le second.

Au-delà de la gestion à proprement dit de la réserve, le gestionnaire a participé :

- aux réunions avec les délégués du Conservatoire du Littoral ;
- aux réunions des Comités Techniques et de Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral (Anciens Salins) et à l'établissement de la notice de gestion en collaboration avec le PNR Camargue et la Tour du Valat ;
- à des opérations de gestion et de surveillance des nouveaux terrains du Conservatoire du Littoral (Anciens Salins) : relevés hydrauliques et bathymétrie, installation de limniographes ;
- à la finalisation du Plan de Gestion des terrains du Conseil Général des Bouches du Rhône, en collaboration avec la Tour du Valat et BRL ;
- aux différentes réunions avec les services de la DREAL (CSRPN, RRGEM, RRGMA, ...), de l'ARPE ;
- aux réunions de travail avec la DREAL concernant le projet de périmètre de protection ;
- aux réunions du Conseil Départemental de la chasse et de la faune sauvage ;
- aux réunions du Parc Naturel Régional de Camargue (commission exécutive de l'eau, contrat de delta, commission scientifique, commissions de révision de la charte du Parc) ;
- aux réunions avec les partenaires camarguais : Tour du Valat, etc.

*** Fréquentation**

La Capelière

En 2013, 13 610 personnes ont visité la Capelière, ce chiffre est stable par rapport à 2012 mais en baisse par rapport aux années antérieures. La répartition des visiteurs par nationalités est stable : 60 % de Français, 40 % d'étrangers. Légère augmentation du nombre d'étrangers par rapport à l'année dernière. Baisse importante du nombre d'italiens, qui arrivent en troisième position derrière les allemands et les britanniques.

Notre centre d'information comprend cinq salles d'exposition sur les milieux naturels camarguais, les espèces caractéristiques, l'histoire et l'archéologie, et la protection de la nature.

Modification de l'éclairage de l'exposition, avec pour objectif une baisse de la consommation électrique : détecteurs de mouvement et temporisation, spots et néons à LED.

Le sentier attenant, d'une longueur d' 1,5 km, comprend quatre observatoires sur les marais et deux plates-formes d'observation sur la roselière du Vaccarès.

Il est en partie accessible aux visiteurs handicapés en fauteuils.

Un partenariat avec le Mas Germain nous permet d'accueillir trois chevaux sur le marais Nord de la Capelière : ils contribuent à limiter la végétation sur ce marais, et représentent un intérêt supplémentaire pour les visiteurs.

Salin de Badon

Les trois observatoires de Salin de Badon sont accessibles sur autorisation délivrée à la Capelière.

2 560 visiteurs se sont rendus à Salin de Badon en 2013. Comme à la Capelière, stabilité par rapport à 2012.

Le gîte de groupe de Salin de Badon accueille les groupes ou individuels naturalistes. 2 166 nuitées payantes ont été comptabilisées cette année et 909 nuitées liées aux stages et chantiers viennent s'y ajouter sur la même période. Cela fait un total de 3 075 nuitées, ce qui représente une légère augmentation par rapport aux années précédentes.

Le Phare de la Gacholle

Le point d'accueil du phare de la Gacholle est ouvert tous les week-ends de l'année et tous les jours des vacances scolaires, de 11 h à 17h. Ces permanences d'accueil ont été assurées à tour de rôle par les équipes de bénévoles adhérents de notre association. La SNPN forme ces bénévoles, et leur assure l'hébergement sur place. Nous estimons à 14 000 personnes le nombre de visiteurs du phare de La Gacholle.

Il s'agit là d'un comptage réalisé par les bénévoles : la visite de l'exposition étant gratuite, il n'y a pas de ticket délivré comme à la Capelière et Salin de Badon.

Après les nombreux problèmes causés par l'éolienne installée en 2012 par la Société Nheolis, une nouvelle éolienne a été installée en janvier 2013, modèle plus léger et moins puissant que le premier. Il s'agissait au départ d'une installation provisoire, qui est finalement devenue définitive car cette éolienne a fonctionné correctement toute l'année.

Le transfert du phare au Conservatoire du Littoral est toujours d'actualité mais n'a pas été finalisé en 2013. Un projet de convention entre les Phares et Balises et le CEL a toutefois été établi en fin d'année. La mairie des Saintes Maries de la Mer a émis un avis favorable au transfert lors du conseil municipal de décembre.

*** Communication**

- Une chronique de 15 minutes sur les insectes réalisée par Eric Coulet pour France infos
- Participation d'Eric Coulet au projet « Psychanalyse de la Camargue », mené par le Citron Jaune (Port St Louis du Rhône) et l'Agence Nationale de Psychanalyse Urbaine
- Participation à des projets locaux :

Journées du Patrimoine, Journées des Zones Humides, Fête de la Nature : gratuité accordée à tous les visiteurs au cours de ces trois week-ends avec animations dans les observatoires par les bénévoles de la SNPN.

*** Diffusion de documents**

Les dépliants suivants sont distribués gratuitement aux visiteurs et réédités régulièrement : Réserve Naturelle de Camargue ; dépliant d'information de la SNPN ; feuillet de présentation des trois sites; « La Capelière » ;

« Salin de Badon » ; « de la digue ... à la mer » ; « Balades naturalistes en Camargue » ; « A la découverte de la nature en Camargue, Crau, Alpilles » (tirage sur place en photocopie).

** Site internet*

Le site internet de la réserve de Camargue fonctionne depuis le printemps 2003 et a été remis à jour et traduit au printemps 2009. Il est très régulièrement mis à jour par le personnel : comptes d'oiseaux mensuels, comptes rendus de stages, chantiers, travaux spécifiques, nouvelles installations, actualités locales et scientifiques, etc. La réserve reçoit de plus de nombreuses photos prises par ses visiteurs réguliers qui, ajoutées à celles réalisées par le personnel, permettent d'enrichir le site de pages photographiques. En outre, le plan de gestion 2011-2015 et les comptes rendus du suivi scientifique de 2001 à 2011 peuvent être téléchargés.

Les statistiques de la nouvelle version du site nous montrent que le chapitre le plus consulté est celui des **Actualités** (58.1 %), suivi du chapitre **Votre visite** (21.5 %). On remarque que, cette année, les actualités scientifiques ont devancé les actualités locales qui représentaient 24.8 % des visites l'année dernière.

Les sites qui nous renvoient le plus de visites sont par ordre décroissant : les sites du PNR de Camargue, de la SNPN, de l'office de tourisme et de la ville d'Arles, de Google, du Pôle-relais Lagunes, de l'office de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer, Wikipédia, camargue.fr, Réserves naturelles de France...

** Visites et stages*

Accueil de groupes scolaires à la Capelière

10 demi-journées, soit 149 étudiants et 17 élèves pour 2013. Il s'agit principalement d'élèves ou étudiants suivant des formations environnementales, telles BTS GPN, mais nous avons également reçu un groupe d'Ukrainiens.

A l'occasion de la journée mondiale des Zones humides et pour la Fête de la Nature, une animation dans les observatoires de la Capelière a été mise en place les dimanches 3 février et 26 mai 2013 : plusieurs adhérents de la SNPN se sont relayés dans les observatoires afin de montrer aux visiteurs les différentes espèces d'oiseaux présentes sur les marais.

Stages d'ornithologie

Du 9 au 12 mai 2013, encadré par François Lescuyer et Elodie Seguin : 16 personnes

Du 8 au 11 novembre 2013, encadré par François Lescuyer et Valérie Guittet : 16 personnes.

Des sorties mensuelles sont également proposées aux adhérents de la SNPN entre les mois de novembre et juin. Elles sont encadrées soit par un employé de la SNPN-Réserve de Camargue, soit par un adhérent bénévole. La majorité de ces sorties se déroule sur le territoire de la réserve (Salin de Badon, La Capelière, Amphise, la digue à la mer et la plage), mais quelques-unes sont également organisées dans d'autres espaces naturels camarguais (la Tour du Valat, les Marais du Vigueirat, le centre de Scamandre) qui nous ouvrent gracieusement leurs portes.

** Chantiers de bénévoles*

102 personnes ont participé à nos chantiers de bénévoles en 2013.

Le chantier d'été de la SNPN a eu lieu du 15 au 26 juillet 2013 et a regroupé 14 personnes (le maximum que nous puissions recevoir pour que les travaux se déroulent au mieux). Les bénévoles travaillent le matin et profitent des après-midis libres pour découvrir la Camargue. Des visites naturalistes avec le personnel de la réserve leur sont proposées et sont organisées en fonction de leurs centres d'intérêt : ornithologie en Camargue, observation du Grand duc dans les Alpilles, sortie entomologique, etc. Sur les conseils de la Région PACA – qui subventionne ces chantiers de jeunes bénévoles – nous proposons également trois sorties extérieures : visite des monuments d'Arles, visite des expositions photos des « Rencontres d'Arles » (prise en charge du Pass Expo d'une journée), promenade à cheval au Mas Saint Germain et visite de l'exploitation. Tous les bénévoles ont participé à la visite d'Arles alors que douze d'entre eux ont fait la promenade à cheval et onze ont visité les expositions photos.

Travaux réalisés au cours du chantier de l'été 2013 :

- Sur le littoral :

- pose de 800 mètres de ganivelles de protection sur la partie ouest de la plage de la réserve, (9 journées) ;
- Abaissement d'une buse d'arrivée d'eau pour l'alimentation d'un marais à Salin de Badon et débroussaillage de sentier (1 journée).

Les partenariats avec des lycées agricoles de la région et du Languedoc Roussillon se sont poursuivis :

- Lycée agricole de Rivesaltes : 4 au 7 février 2013 ;
- Lycée agricole La Ricarde de l'Isle sur Sorgues : 7 au 11 octobre 2013.

Une journée de bénévolat d'entreprise a été organisée pour la Société IDEXX, basée à Montpellier : 10 personnes y ont participé et ont travaillé à l'entretien du sentier de la Capelière accessible aux handicapés. Merci à tous ces bénévoles pour leur aide précieuse et efficace.

** Fouilles archéologiques 2013*

Un chantier de fouilles archéologiques a également eu lieu sur Amphise du 5 au 30 août 2013, il était encadré par Corinne Landuré – DRAC Aix en Provence, et par Claude Vella – CEREGE Aix en Provence, qui a pu cette année réaliser des sondages profonds. Ce projet porte sur l'étude archéologique et la reconstitution paléoenvironnementale d'un site interprété comme un avant-port de la ville d'Arles à l'Antiquité tardive. Ce site constitue les vestiges archéologiques continentaux de l'Antiquité tardive les plus méridionaux de cette partie de la Camargue. Ils sont probablement localisés sur l'estuaire du chenal fluvial dominant et le mieux placé pour drainer les courants économiques méditerranéens venant de l'Est.

2. Grand-Lieu

** Gardiennage*

Deux agents de la réserve sont commissionnés et assermentés pour relever les infractions relatives à la réglementation de la réserve naturelle ainsi qu'à la législation « faune-flore » (loi de 1976 relative à la protection de la nature).

En 2013, les infractions suivantes ont été constatées :

- circulation non autorisée sur la réserve, à pied (chaussée de Grand-Lieu) ou en canoë-kayak (six personnes en tout) ;
- survol par un petit avion de tourisme à moins de 300 m de la réserve.

Le gestionnaire a fait cesser l'infraction dans chaque cas et adressé un avertissement oral à chaque contrevenant.

Une surveillance plus particulière et de nombreuses interventions ont été effectuées aux abords de la Maison Guerlain pendant le chantier de restauration de celle-ci et surtout après la pose de la passerelle afin de renvoyer les « curieux » du chantier et prévenir l'accès à la Réserve naturelle.

** Maintenance des infrastructures et des outils*

La maintenance effectuée au quotidien concerne le maintien en bon état des outils de gestion et de surveillance : délimitation de la réserve, observatoire flottant, bateaux équipés de moteur hors-bord, barges, pelle mécanique flottante et ses outils (pompes à vase, pince à griffe, etc.), hydroglisseur, tracteur et son matériel et voitures. La SNPN assure également l'entretien des trois bâtiments dont elle dispose à Bouaye : centre d'animation, siège administratif et les dépendances de la maison du garde, utilisées comme atelier.

La programmation des travaux de restauration des dépendances de la Maison du Garde appartenant au Conservatoire du Littoral et confiée en gestion et pour restauration par convention à la SNPN s'est poursuivie avec l'architecte en 2013. Du retard a été pris compte tenu du montant des travaux de restauration qui dépasse le budget initialement prévu. Les discussions avec le Conservatoire du Littoral ont été reprises en fin d'année afin d'intégrer ces coûts réels et trouver une solution de financement.

De premiers travaux ont été réalisés : l'aménagement du bassin pour l'accueil du matériel (bateaux, barges) de la Réserve. Celui-ci avait été présenté et accepté par le Comité consultatif de la Réserve le 07 décembre 2011. Une demande d'autorisation au titre du site classé, un dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau et une étude d'incidence Natura 2000 ont été réalisés à cette occasion. Le projet est passé pour avis à la commission départementale de la nature, des sites et des paysages le 31 mai 2013. Un arrêté ministériel d'autorisation des travaux a été accordé le 12 septembre 2013.

Les premiers travaux d'abattage et d'élagage ont été réalisés dans la deuxième quinzaine de septembre et les travaux de re-creusement et de terrassement des abords du bassin ont été effectués début octobre. Ceux-ci ont été réalisés dans de très bonnes conditions. Un pompage mis en place à la mi-septembre avait permis d'assécher la zone à recreuser et permis un travail facilité et de meilleure qualité.

* *Gestion des habitats et des espèces*

- Entretien des douves :
 - Curage du débouché du canal de l'Etier sur le lac
 - Curage de la douve dite « du milieu » à la fin du mois de novembre, sur une longueur d'environ 1000 m et pour un volume d'environ 1000 m³ de sédiments.
 - En dehors du programme d'entretien de la Réserve, la SNPN a également curé la douve dite « à Lambourg » sur une longueur de 400 m et pour un volume de sédiments de 500 m³. Cette douve était inscrite dans le programme du Contrat Restauration Entretien « Zones humides » piloté par le Syndicat de Bassin Versant de Grand-Lieu. Du fait des conditions d'accès particulièrement difficiles (zone de levis, impossibilité de faire les travaux à la pelle) et compte tenu des faibles volumes en jeu, le Syndicat de Bassin Versant et l'entreprise Touzeau en charge des travaux ont confié ce curage à la SNPN. Cette douve a donc été traitée à l'aide de la pompe à vase flottante pour un volume de sédiment de 500 m³ sur une longueur de 400 m et une profondeur de 35 à 40 cm.
- Maintien de l'ouverture des milieux : les prairies du nord de la réserve ont toutes été fauchées tardivement début septembre. Opération réalisée en partenariat avec un agriculteur qui a ainsi pu exporter le produit de la fauche.
- Limitation du ragondin et du rat musqué : ces opérations ont été menées en début d'année (du 03/12/2012 au 22/02/2013) et en fin d'année (à partir du 09/12/2013) et ont permis la capture de 342 Ragondins et 140 Rat musqués durant l'hiver 2012-2013 et 71 ragondins et 13 rats musqués pour le seul mois de décembre 2013 .
- Limitation de la jussie : Comme les années précédentes, cinq agents embauchés par le Syndicat de bassin versant grâce au financement du Conseil général de Loire-Atlantique ont été mis à disposition de la SNPN entre le 24 juin et le 9 juillet 2013 pour des interventions d'arrachage manuel sur le réseau hydraulique au nord de la réserve. Environ 4 km de douves ont pu être traités. Outre la jussie, ce ramassage a aussi concerné le myriophylle du Brésil. En dépit d'un printemps froid, on constate une reprise très sensible du développement de ces espèces ce qui explique l'augmentation des quantités arrachées : environ 10 tonnes en 2013.
- Stérilisation des œufs d'ibis sacrés nichant sur la réserve : en lien avec les opérations visant à limiter la population férale d'ibis sacré se développant dans l'ouest de la France, un arrêté « portant modalités de destruction de spécimens d'ibis sacré *Threskiornis aethiopicus* dans la réserve naturelle nationale du lac de Grand Lieu » a été pris le 05 février 2013, complétant l'arrêté préfectoral « fixant les modalités de destruction de spécimens d'ibis sacré *Threskiornis aethiopicus* » sur la région, pris à la même date. Dans ce cadre, trois colonies situées sur la RNN au sud du lac ont été suivies et ont fait l'objet d'opération de destruction des œufs. Au total, 1270 œufs de 432 nids ont été détruits. Du fait de la réinstallation d'une partie des oiseaux après la première intervention, l'effectif nicheur peut être estimé à 254 couples sur le Lac. L'envol des jeunes des colonies de Grand-Lieu a été très limité du fait d'une bonne efficacité dans le repérage et dans les interventions de stérilisation. .
- Limitation des effectifs d'érismature rousse : la méthode adoptée depuis 2006 a été poursuivie : des tirs à l'aide d'une carabine 22 LR avec silencieux, réalisés au printemps et en été, ont permis le prélèvement de 52 individus (dont 37 adultes). Deux opérations légères ont été également menées avec l'ONCFS en fin d'hiver (un agent SNPN et un agent ONCFS pour un bateau) sur les hivernants. Elles n'ont permis le prélèvement que de trois oiseaux.

- Surveillance du botulisme : un épisode de mortalité imputable au botulisme a été constaté au cœur de l'été (pic de mortalité durant la première décade d'août). Les tournées de surveillance/ramassage organisées de juin à septembre ont permis de ramasser 122 oiseaux, ce qui constitue un épisode assez modéré. La majorité (62%) des cadavres d'oiseaux collectés concerne le Canard colvert, comme habituellement.
- Suivi et optimisation des passes à civelles : entre le 16 avril et le 26 juin, 40 nuits ont fait l'objet d'un piégeage permettant le dénombrement des anguillettes et civelles transitant par ce dispositif. Un passage assez notable a été enregistré notamment en nombre d'individus. Plus de 63 000 individus pour 30.5 kg ont été enregistrés. Cela représente plus du triple du passage (en nombre d'individus) par rapport à 2012 avec un nombre de nuits suivies pourtant inférieur. Cela dénote une forte remontée essentiellement de civelles (pigmentée ou à peine), alors que les années précédentes, les classes d'âges concernées par cette remontée étaient plus diversifiées.
- En dehors de la Réserve naturelle, 2013 aura vu le démarrage de travaux de restauration de prairies de marais appartenant à la SNPN dans le cadre d'un Contrat Natura 2000 et avec le soutien de la Fondation du Patrimoine. Après l'obtention des autorisations administratives (autorisation ministérielle au titre de la loi sur les sites) et la réalisation d'un état des lieux avant travaux, différentes actions ont été menées sur une des parcelles objet de ce contrat Natura 2000 (parcelle ZY 73, commune de Saint Mars de Coutais) sur une surface de 4.1 ha :
 - o Broyage et fauche des secteurs ouverts afin de permettre l'accès aux secteurs embroussaillés et boisés
 - o Coupe, débardage et conditionnement des saules (90 % des bois) et autres ligneux (bouleau, frêne...) : l'objectif était la coupe la plus rase possible des ligneux de façon à permettre dans le futur une fauche mécanique de la prairie restaurée. Cette contrainte a constitué une difficulté importante dans le chantier et un facteur de ralentissement de l'avancée des travaux. La plupart des saules sont en effet plus ou moins couchés et enracinés en plusieurs endroits de leur « tronc » principal. La coupe à ras du sol est de ce fait difficile.
 - o Evacuation des bois les plus gros
 - o Mise en tas des bois non exportables à la saison pour compost (voire évacuation 2014).

*** Suivis écologiques**

Les études et suivis scientifiques ayant eu lieu en 2013 sur la réserve concernent les thèmes suivants :

- la qualité de l'eau et la dynamique hydro-sédimentaire via le suivi d'un préleveur automatique en sortie pour un échantillonnage en continu (en lien avec l'Université de Nantes), couplé à un suivi de routine en zone centrale ;
- la mise en place d'une veille sur les espèces allochtones apparaissant sur la réserve et la surveillance des densités et effectifs de celles déjà établies (ibis sacré, érismaire rousse, jussies, ragondin, rat musqué, écrevisses). En complément de ce suivi, la SNPN a participé au suivi de la jussie terrestre et de sa colonisation sur les prés-marais de Grand-Lieu (en bordure de Réserve) en lien avec le Syndicat de Bassin Versant de Grand-Lieu, la commune de Saint Lumine de Coutais et les agriculteurs locaux ;
- le suivi de l'évolution et la cartographie de la jussie ;
- le suivi spécifique sur les phragmitaies, avec des relevés réalisés sur six des sept transects habituels ;
- l'étude et le suivi phytosociologique des roselières boisées et des prairies ;
- le suivi de l'état de conservation de l'herbier de macrophytes flottants, avec la réalisation des relevés sur 73 points d'échantillonnage en août 2013 ;
- les suivis ornithologiques : suivi de l'exploitation des prairies par les oiseaux d'eau, suivi de la distribution et des effectifs des grands échassiers nicheurs, recensement des oiseaux d'eau hivernants, migrateurs et estivants, recensement des populations nicheuses de grèbes, d'ansériformes et laro-limicoles, baguage des passereaux paludicoles en migration post-nuptiale, recensement relatif des oiseaux par échantillonnage ponctuel (SE 23)
- l'inventaire des insectes et l'identification d'espèces indicatrices.

*** Suivi administratif et représentation**

La gestion administrative de la réserve naturelle a été réalisée par les permanents de l'établissement boscéen de la SNPN ainsi que par le personnel du siège de la SNPN, notamment pour tout le volet social (paie, GRH) et comptable.

Concernant directement et de façon centrale la réserve naturelle nationale, le Comité consultatif s'est réuni à deux reprises en 2013 :

- Le 28 février sur la proposition d'une étude sur le pilotage du vannage de Bouaye et la gestion des niveaux d'eau du Lac.
- Le 18 septembre, sous la Présidence du sous-préfet chargé de mission auprès du Préfet. Présentation des activités, des budgets de la RNN ainsi que le démarrage de la mission d'étude confiée à deux bureaux d'étude par la DREAL.

Le Conseil scientifique de la Réserve s'est réuni le 03 décembre. Travail sur les indicateurs dans le cadre de l'étude sur le pilotage du vannage de Bouaye et la mise en place d'indicateurs liés, présentation de l'avancement d'un projet d'étude scientifique sur le Lac et des résultats de suivis en continue de différents paramètres de qualité d'eau par l'Université de Nantes.

L'action du gestionnaire se traduit par son investissement en amont du Lac, dans les différentes instances liées au SAGE « Logne, Boulogne Ognon, Grand-Lieu ». L'année 2013 aura été marquée par la révision de ce SAGE qui entre en 2014 dans sa phase d'approbation avec les nombreuses consultations liées. Le gestionnaire a ainsi :

- Participé aux bureaux de la Commission Locale de l'Eau et à cette même CLE, soit 6 réunions
- Participé aux réunions de la commission géographique « Grand-lieu » du SAGE ou aux réunions techniques liées à celle-ci et en particulier à certains travaux de curage dans les marais de Grand-Lieu, pour faire le lien entre le territoire de la Réserve et les territoires attenants.
- Participé au comité de lecture du futur SAGE. Celui-ci s'est réuni à cinq reprises.

Le thème de la gestion des niveaux d'eau avait été beaucoup travaillé en 2012. L'année 2013 s'est située dans ce prolongement. Le gestionnaire a notamment apporté son concours aux travaux menés par deux bureaux d'étude (ISL / Aquascop) sur l'étude commanditée par la DREAL en lien avec le Syndicat d'Aménagement Hydraulique Sud-Loire sur les modalités de gestion du vannage de Bouaye, le règlement d'eau de Buzay et de l'Acheneau et la mise en place d'indicateurs de suivis de ces dispositifs. Cet investissement s'est traduit par plusieurs rencontres, la mise à disposition de données bibliographiques, un travail de terrain pour la mise en place de sondes d'enregistrement automatique des niveaux d'eau dans quatre secteurs différents du Lac et la participation au comité de suivi de cette étude.

Dans le cadre du site Natura 2000 du Lac de Grand-Lieu, le gestionnaire a été associé à différents travaux :

- Comité de pilotage
- Présentation des enjeux « espèces et habitats » dans le cadre du renouvellement des mesures agro-environnementales
- Suivi du contrat Natura 2000 concernant l'expérimentation de la réduction des stocks d'écrevisses de Louisiane par les pêcheurs professionnels. Dans le prolongement de cette action, le gestionnaire a également participé à l'expérimentation de l'aménagement des filets verveux utilisés par les pêcheurs professionnels pour permettre l'échappement des anguilles. Cette expérimentation présentait des perspectives intéressantes en matière d'échappement d'anguilles. Malheureusement, le timing n'a pas permis de pousser celle-ci et il s'avère que les aménagements proposés permettent également un échappement important d'écrevisses, ce qui n'est pas souhaitables. Expérimentation à poursuivre de façon plus organisée en 2014.

En dehors de ces deux thèmes ou dans le prolongement de ceux-ci, la SNPN a participé :

- au comité de pilotage sur l'inventaire des cours d'eau sur la commune de Saint Mars de Coutais ;
- au comité de pilotage sur l'inventaire des zones humides sur la commune de Saint Lumine de Coutais ;
- au comité consultatif de la réserve naturelle régionale ;
- au comité de pilotage du Schéma régional de cohérence territoriale ;
- à une réunion de travail sur les missions d'un futur conservatoire régional d'espaces naturels ;
- Autour de la thématique de l'Érismature rousse : la SNPN a été associé au travail sur la rédaction du plan national de lutte piloté par l'ONCFS. Dans le cadre des échanges SNPN / ONCFS sur la gestion de cette espèce, un voyage d'étude et d'échange a été organisé par l'ONCFS en Angleterre pour un retour d'expérience : de 6 000-7 000 Érismatures rousses en 2000, les interventions ont ramenées la population à 50 individus environ en 2013. Un agent de la SNPN a participé à ce voyage d'étude.

- La SNPN a été sollicité par la LPO sur le site de la station de lagunage de Rochefort. Ce site a été confronté à une importante crise de botulisme en 2012. Le gestionnaire de la RNN de Grand-Lieu a pu partager son expérience avec la LPO, gestionnaire de certains bassins de la station de lagunage, en matière de gestion des crises de botulisme afin d'adapter leur stratégie d'intervention et réduire les risques.

*** *Fréquentation, accueil et pédagogie***

La SNPN a apporté sa contribution au développement du projet de « Maison du Lac de Grand-Lieu » :

- Préparation, avec les associations d'éducation à l'environnement et au développement durable, d'animations qui seront proposées dans ce futur lieu ouvert au public et aux scolaires en particulier.
- Apport de son expertise dans le développement et la construction du contenu de la scénographie : par la participation au comité des experts (trois réunions), par la fourniture de documents, iconographie, la rédaction de quelques textes et la participation à différentes réunions techniques.
- Participation aux grandes étapes du projet : comité de pilotage, conférences de presse.
- Multiples petits « coups de main » ou dépannage (camion embourbé...) sur le chantier.
- La scénographie et l'exposition permanente demandent des documents photo et vidéo particuliers. Le gestionnaire a donc piloté et accompagné les entreprises chargées de réaliser ces productions afin de les guider vers les secteurs les plus adaptés aux objectifs fixés par le scénographe et ce de manière la plus respectueuse possible des milieux et espèces de la Réserve.

Sur le plan de l'information du public, de la formation des étudiants et professionnels et du partage autour des expériences de gestion, suivis et études menés par la SNPN sur la réserve, en 2013 les actions d'animation suivantes ont été réalisées :

- Participation à la Journée Mondiale des Zones Humides avec la Fédération départementales des chasseurs, gestionnaire de la RNR
- Accueil de l'association DECOS et sortie de terrain
- Accueil d'étudiants et d'adultes en formation continue de l'Université de Nantes (DIU Développement durable)
- Accueil de l'AG de la SNPN (AG statutaire et sortie de terrain)
- Animation et organisation d'une soirée découverte des marais de Grand-Lieu avec le CPIE Logne et Grand-Lieu et un agriculteur éleveur sur la zone de marais. Cette sortie était inscrite dans le cadre du Printemps bio
- Accueil et sortie de terrain avec l'Association VivArmor Nature
- Accueil d'une classe de Lycée dans le cadre d'un TPE
- ...

En partenariat avec la ville de Bouaye, un cycle de sorties et conférences sur le thème de la nuit (en lien avec la biodiversité et le patrimoine naturel) a été proposée par le gestionnaire autour de la Maison de la Réserve. La sensibilisation était donc centrée sur la biodiversité « nocturne » (rapaces nocturnes, chauves-souris) ainsi qu'un sujet plus large, l'intérêt de conserver un ciel « nocturne » (sensibilisation sur la pollution lumineuse, ses effets, sur le patrimoine commun que constitue le ciel...).

Trois soirées ont donc été proposées mêlant conférence ou exposition et sortie de terrain à chaque fois :

- Nuit de la Chouette (vendredi 22 mars) : conférence suivi d'un atelier découverte du régime alimentaire des rapaces nocturnes par la dissection de pelotes de réjection et sortie sur le terrain pour l'écoute des nocturnes. 36 participants.
- Soirée à la découverte des chauves-souris (vendredi 05 juillet) : conférence présentant les chauves-souris et leur mode de vie suivie d'une sortie pour observer et détecter la présence des chauves-souris. Un spécialiste amateur équipé d'une « batbox », appareil rendant audible les ultra-sons émis par les chauves-souris, a pu guider le public dans la découverte des différentes espèces. 3 participants seulement !
- Jour de la Nuit : Exposition « songe d'une nuit étoilée » (Association française d'astronomie) et observation des constellations, lune (samedi 12 octobre). Le lieu d'observation était situé dans le quartier de la Jouetterie qui bénéficiait d'une extinction partielle de son éclairage public. Trois astronomes amateurs et leur matériel (télescopes de différentes tailles) ont permis de guider le public dans sa découverte de ciel et de ses richesses. 22 participants.

Ces soirées ont été proposées en partenariat avec différentes associations : LPO Loire-Atlantique (Nuit de la Chouette), Groupe des Naturalistes de Loire-Atlantique (Soirée Chauves-souris) et l'association d'astronomes amateurs de Saint Viaud, Orion-adacv (Jour de la Nuit).

*** Communication**

Des actions de valorisation à caractère plus scientifique et technique ont également été menées en 2013 :

- Accueil sur Grand-Lieu d'une délégation de scientifiques de la RSPB (Grande Bretagne). Le but de ce voyage pour ces naturalistes anglais, était d'avoir une meilleure vision et compréhension des habitats occupés par les espèces d'oiseaux susceptibles de coloniser les îles britanniques dans l'avenir.
- Participation et accueil d'une journée de la 45^e session de la SBCO (Société Botanique du Centre Ouest), herborisation autour du Lac, présentation des problématiques de conservation.
- Accueil d'un groupe dans le cadre des Assises Nationales de la Biodiversité (Nantes Capitale Verte) en partenariat avec la Fédération des Chasseurs de Loire Atlantique (gestionnaire de la RNR), la Région des Pays de la Loire, le département de Loire Atlantique et la Maison du Pêcheurs à Passay (Commune de la Chevrolière).
- Accueil d'un groupe dans le cadre de WetPol (5th International Symposium on Wetland Pollutant Dynamics and Control, co-organisé par l'Ecole des Mines de Nantes et le GEPEA), en partenariat avec la Fédération des Chasseurs de Loire Atlantique (gestionnaire de la RNR) et la Maison du Pêcheurs à Passay (Commune de la Chevrolière).

La SNPN a également participé en tant qu'intervenant à différents colloques et rencontres parmi lesquels :

- Colloque « Biodiversité et maintien des activités », Rennes, organisé par le Master GHBV de l'Université de Rennes 1.
- Rencontres « Eau, espace, espèces », dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature, Tours, organisées par l'animateur de la plate-forme du même nom, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.
- Séminaire du réseau Inter-lacs européen en Hongrie (lac Tisza) dont le thème était la biodiversité. Ce réseau intègre outre le Lac de Grand-Lieu, le Lac Tisza (Hongrie), le lac Miedwie (Pologne) et le lac de la Albufera (Espagne). Il est animé pour la France par le Conseil Général de Loire-Atlantique en lien avec le Syndicat de Bassin Versant de Grand-Lieu. Présentation par le gestionnaire de la réserve des différents suivis menés sur la réserve et sur le lac dans le cadre de la DCE ou non (macrophytes, microphytes, poissons).

Enfin la SNPN a apporté son concours à la réalisation d'un film sur les espèces exotiques envahissantes réalisé par G. Bianchi. Sur ce même thème, 2013 a vu la diffusion sur France 5 du double documentaire (2 X 52 mn) réalisé en partie sur Grand-Lieu : « Quand les espèces s'en mêlent ».

Le Président



Jean UNTERMAIER